

Questions orales

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

Une voix: Joe le raté!

M. Clark: Ça vaut mieux qu'un fumiste.

* * *

L'ENVIRONNEMENT**LE PROJET D'ENTREPOSAGE DES DÉCHETS À SOUTH CAYUGA (ONT.)**

M. Bud Bradley (Haldimand-Norfolk): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Le ministre se rappellera que le 9 décembre dernier j'ai posé une question relativement à l'intention avouée du gouvernement de la province de l'Ontario de permettre d'acheminer tous les déchets toxiques industriels à travers les régions populeuses du sud de l'Ontario et de les enfouir dans les terres agricoles de la péninsule du Niagara, entre le lac Érié et la Grande rivière. Le ministre m'avait dit à ce moment-là que son ministère examinerait la question et me communiquerait la réponse. Le ministre peut-il nous dire si c'est déjà fait, et, si oui, à quelle conclusion en est arrivé son ministère?

L'hon. John Roberts (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement): Madame le Président, il est exact que mon ministère a examiné le projet. Je serais un peu tenté de répondre au député de communiquer directement avec le gouvernement de l'Ontario qui est justement un gouvernement de son parti. Car c'est lui qui est le grand responsable du choix des lieux d'enfouissement dans la province.

Cependant, puisqu'il m'a demandé mon avis, je répondrai au député qu'il serait sans doute souhaitable que le gouvernement de l'Ontario définisse les critères et les conditions qui devraient s'appliquer au choix de tous les emplacements avant même que l'on procède à des choix précis, au lieu de recommencer à zéro dans chaque cas. Je ne suis pas disposé, et vous comprendrez bien pourquoi, madame le Président, à critiquer vertement le gouvernement de l'Ontario à cet égard. D'une manière générale, nous reconnaissons la nécessité de désigner des endroits permettant de disposer en toute sécurité de déchets dangereux et aussi, à l'occasion des réunions du conseil des ministres des Richesses naturelles et de l'Environnement, nous avons promis d'assurer notre meilleure collaboration.

M. Bradley: Madame le Président, j'ai été en contact avec le gouvernement de l'Ontario, comme l'ont été aussi de nombreux Ontariens intéressés à la question. Ma question supplémentaire s'adresse également au ministre de l'Environnement. Le problème présente un caractère urgent. En dépit du fait que 46 collectivités ont appuyé la résolution de la ville de Dunnville et de la région de Haldimand-Norfolk pour demander la mise en œuvre d'une évaluation environnementale satisfaisante, ainsi qu'une audience environnementale sur cette question, le gouvernement provincial est demeuré sourd à leur appel et a

annoncé la mise en train des procédures d'expropriation. Madame le Président, les préoccupations que l'on nourrit maintenant dans la région du Lac Érié n'ont pas trait aux pluies acides mais aux risques de formation de puits acides.

J'aimerais demander au ministre si le gouvernement est en faveur des évaluations environnementales ainsi que des audiences consacrées à des questions aussi importantes sur le plan national que l'élimination des déchets toxiques? Dans l'affirmative, le gouvernement prendra-t-il les mesures qui sont à sa portée pour assurer la protection des habitants du sud de l'Ontario et de tous les résidents de la région située au sud des Grands lacs contre le danger d'un nouveau Love Canal au Canada, en procédant à des évaluations et des audiences à caractère écologique?

M. Roberts: Madame le Président, il est évident que je partage les préoccupations exprimées par le député, mais je suis certain qu'il serait un des premiers ici même à protester si je prenais des mesures empiétant sur les responsabilités légitimes des provinces. Dans ce domaine, nous sommes soucieux d'agir de concert avec les gouvernements provinciaux. A mon avis, cette façon de procéder s'avère jusqu'à présent la plus efficace que nous puissions adopter. A plusieurs reprises, je me suis entretenu avec les gouvernements provinciaux ou je leur ai écrit pour porter à leur attention la nécessité de retrouver les anciens sites d'enfouissement qui constituent actuellement un danger pour l'environnement ou pour la santé humaine. Certains gouvernements, dont celui de l'Ontario, ont été prompts à nous offrir leur collaboration; on ne peut peut-être pas en dire autant pour certaines autres provinces. C'est pourquoi j'ai signalé que j'ai l'intention de soulever cette question à la prochaine réunion du Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement.

* * *

LES COMMUNICATIONS**LE RENOUVELLEMENT ET LE TRANSFERT DES PERMIS—LA COMMUNICATION DES LIGNES DIRECTRICES**

M. Mark Rose (Mission-Port Moody): Madame le Président, je suis désolé que le ministre des Communications ne soit pas avec nous cet après-midi. J'aurais voulu lui poser une série de questions à ce sujet. Quelqu'un pourrait peut-être les prendre en note ou un autre ministre, n'importe lequel, y répondre à sa place.

Son ministère a commandé ce qu'on a appelé le rapport Babe-Slayton au sujet des renouvellements et des transferts de permis. Ce rapport devait, entre autres choses, fustiger les postes de télévision privés pour ne pas s'être conformés aux objectifs décrits dans la loi sur la radiodiffusion. Il demandait en outre l'établissement de règles laissant place à la concurrence dans les cas de renouvellement ou de transfert des permis, ce qui aurait constitué un moyen de forcer les diffuseurs à tenir leurs promesses au sujet du contenu canadien.